

Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 11 septembre 2024

La réunion a eu lieu par visioconférence.

Ordre du jour :

- 1. Adoption des projets de procès-verbal des réunions des 17 et 30 juillet 2024, ainsi que des réunions jointes du 26 juin 2024 et du 10 juillet 2024**
- 2. Adoption de l'Addendum (suivi des pétitions en cours d'instruction)**
- 3. Validation de signatures des pétitions publiques 3176 - Interdire l'utilisation des smartphones dans l'enceinte de l'école et 3254 - Flexibilité Pour Toutes Les Femmes Atteintes D'Endométriose Dans Le Cadre De Leur Travail**
- 4. Analyse de demandes de pétition ordinaire et publique**
- 5. Divers**

*

Présents : Mme Barbara Agostino, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. André Bauler, Mme Liz Braz, Mme Corinne Cahen, Mme Francine Closener, Mme Claire Delcourt, M. Paul Galles, M. Marc Goergen, M. Dan Hardy, Mme Mandy Minella, Mme Nathalie Morgenthaler, M. Meris Sehovic, M. David Wagner

M. Patrick Goldschmidt, observateur

Mme Roberta Pinto, M. Joé Spier, de l'Administration parlementaire

*

Présidence : Mme Francine Closener, Présidente de la Commission

*

- 1. Adoption des projets de procès-verbal des réunions des 17 et 30 juillet 2024, ainsi que des réunions jointes du 26 juin 2024 et du 10 juillet 2024**

Madame la Présidente Francine Closener soumet les projets de procès-verbal sous rubrique à l'adoption par les membres de la Commission. Madame la Députée Nancy Arendt ép. Kemp s'interroge des raisons de l'absence d'échanges de vues concernant la recevabilité des demandes de pétition publique reformulées dans les projets de procès-verbal des 17 et 30 juillet 2024. Madame la Présidente Francine Closener fait savoir que les règles à ce sujet n'ont pas changé. Lorsque les procès-verbaux ne contiennent pas d'échange de vues à cet endroit,

c'est simplement qu'il n'y en a pas eu. Madame la Députée Nancy Arendt ép. Kemp souhaite qu'il y soit porté plus d'attention à l'avenir surtout lorsqu'il s'agit de pétitions controversées telles que la pétition publique 3198. Madame la Présidente Francine Closener indique que la pétition publique 3198 n'a pas suscité de commentaires lors de son analyse pendant la réunion du 17 juillet 2024. En aucun cas, des remarques formulées par les membres de la Commission ne sont sciemment exclues des procès-verbaux. Madame la Députée Nancy Arendt ép. Kemp maintient avoir soulevé le caractère diffamatoire de la pétition publique 3198 lors de la réunion du 17 juillet 2024.

Les projets de procès-verbal sous rubrique sont adoptés par les membres de la Commission des Pétitions.

2. Adoption de l'Addendum (suivi des pétitions en cours d'instruction)

- **42 validations de signatures dont le seuil de 4 500 signatures n'est pas atteint**

La Commission des Pétitions procède à la validation des signatures des pétitions suivantes :

- Pétition publique 3136 - *Boergeld als Bezuelungsmëttel an der Verfassung schützen / Bargeld als Zahlungsmittel in der Verfassung schützen / Protéger les espèces comme moyen de paiement dans la Constitution / Protect cash as a means of payment in the constitution*

Signatures : 1744

Doublons : 52

- Pétition publique 3098 - *Facilitation de la résiliation des contrats d'assurance par le preneur d'assurance*

Signatures : 12

Doublons : 9

- Pétition publique 3108 - *Changement durée et modalité du congé pour raisons familiales en cas de maladie de son enfant*

Signatures : 687

Doublons : 24

- Pétition publique 3109 - *Des titres-repas pour tous les travailleurs au Luxembourg.*

Signatures : 50

Doublons : 2

- Pétition publique 3117 - *Getrennte Keesen ob den Tankstellen / Séparation des caisses dans les stations d'essences*

Signatures : 28

Doublons : 4

- Pétition publique 3120 - *Oschafe vum CAE Kontrakt (Contrat d'Appui Emploi) oder fair Konditiounen fir den CAE Kontrakt.*

Signatures : 16

Doublons : 2

- Pétition publique 3127 - *Cannabis SOCIAL Club*

Signatures : 625

Doublons : 5

- Pétition publique 3131 - *Abolition de l'examen de promotion pour les fonctionnaires et employés dans la carrière inférieure de la fonction publique*
Signatures : 242
Doublons : 5
- Pétition publique 3169 - *Strengere Massnahmen gegen Fussgänger die bei Rot die Strasse überqueren.*
Signatures : 78
Doublons : 2
- Pétition publique 3170 - *Plantation à grande échelle d'arbres fruitiers dans l'espace public et notamment dans les parcs et espaces verts*
Signatures : 207
Doublons : 4
- Pétition publique 3172 - *Steierentlaschtung fir Pensionären*
Signatures : 736
Doublons : 31
- Pétition publique 3173 - *Droit d'un enfant mineur né à Luxembourg ou à l'étranger, de pouvoir utiliser son nom d'usage désigné.*
Signatures : 37
Doublons : 0
- Pétition publique 3174 - *Légaliser l'interfile pour les motos lors des embouteillages*
Signatures : 1436
Doublons : 23
- Pétition publique 3184 - *Soutien Étatique pour l'Acquisition de Smartphones : Proposition de Prime Universelle.*
Signatures : 54
Doublons : 2
- Pétition publique 3186 - *Beschrëftung vun Uertschaftsschëlde ëmdréien: Lëtzebuergesch fir'd éischt. Ortsschilder zuerst auf LU. Town signs first in LU.*
Signatures : 175
Doublons : 4
- Pétition publique 3188 - *Instaléiere vun Douchetten / Washlets op öffentleche PMR-Toiletten / pour l'installation de douchettes / washlets dans les toilettes PMRs (personnes à mobilité réduite) publiques*
Signatures : 24
Doublons : 2
- Pétition publique 3189 - *Renégociation du nombre de jours de télétravail autorisés pour 2024 en raison des différents chantiers en cours*
Signatures : 95
Doublons : 1
- Pétition publique 3193 - *Den Token Luxtrust soll weiderhin bestoen bleiwen*
Signatures : 367
Doublons : 11

- Pétition publique 3196 - *Nomination d'administrateur(s) indépendant(s) pour les sociétés résidentes au Grand-Duché de Luxembourg.*

Signatures : 48

Doublons : 0

- Pétition publique 3197 - *Soumettre le financement de plus en plus massif et de plus en plus discutable du soutien militaire à l'Ukraine à un référendum.*

Signatures : 129

Doublons : 5

- Pétition publique 3200 - *Obligation de service de base pour banques / Obligations des banques établies sur la place financière de fournir comme actuellement les cinq autres banques de détail de la place, un minimum de services de base à des consommateurs..*

Signatures : 41

Doublons : 4

- Pétition publique 3205 - *Überarbeitung der Ausgangsregelung bei Krankenscheinen*

Signatures : 497

Doublons : 23

- Pétition publique 3208 - *Für ein kundenfreundliches Bankensystem*

Signatures : 165

Doublons : 7

- Pétition publique 3152 - *À partir d'un certain âge, les enfants devraient se renseigner sur la menace pesant sur les animaux et être encouragés à aider les animaux en voie de disparition par leurs enseignants.*

Signatures : 85

Doublons : 0

- Pétition publique 3154 - *Pétition pour l'amélioration de l'accès à la police Luxembourgeoise pour les citoyens luxembourgeois non francophones ou germanophones.*

Signatures : 21

Doublons : 0

- Pétition publique 3182 - *Lorsqu'il y a un intérêt légitime, pour accéder à une donnée, un organisme doit trancher et imposer à l'administration responsable de la donnée sa transmission.*

Signatures : 22

Doublons : 1

- Pétition publique 3192 - *Remboursement intégral d'un enterrement ou incinération d'un corps humain par la CNS*

Signatures : 71

Doublons : 2

- Pétition publique 3199 - *Keen Verbuet mei / Fraiheet fir rem Hecken ze verbrennen*

Signatures : 97

Doublons : 2

- Pétition publique 3203 - *Liste d'attente transparente, équitable et automatisée en ligne pour les crèches publiques et autres services publics au Luxembourg*
Signatures : 113
Doublons : 0
- Pétition publique 3207 - *Géint d'obligatoresch Tollwut Impfung bei Muppen!*
Signatures : 28
Doublons : 2
- Pétition publique 3209 - *Härtere und vor allem konsequente Strafen bei Tierquälerei.*
Signatures : 2730
Doublons : 132
- Pétition publique 3210 - *Remboursement sans délai des soins en ostéopathie par la CNS !*
Signatures : 1037
Doublons : 39
- Pétition publique 3221 - *Für eine verantwortungsvolle Hundehaltung: Einführung eines verpflichtenden Hundeführerscheins*
Signatures : 350
Doublons : 16
- Pétition publique 3225 - *Niewefächer ab Sixième an der gewielter Sproch (Deitsch oder Franséich)*
Signatures : 158
Doublons : 3
- Pétition publique 3227 - *Donner un statut précis à l'alternance au Luxembourg*
Signatures : 19
Doublons : 2
- Pétition publique 3228 - *Proposition de loi citoyenne relative à la subvention pour les personnes à faible revenu concernant les frais d'obtention du permis de conduire.*
Signatures : 81
Doublons : 3
- Pétition publique 3163 - *Schueberfouer*
Signatures : 119
Doublons : 6
- Pétition publique 3226 - *Instauration de Chiffres Ronds pour les Amendes*
Signatures : 6
Doublons : 0
- Pétition publique 3230 - *Pétition pour des Horaires Scolaires Unifiés*
Signatures : 396
Doublons : 9
- Pétition publique 3241 - *Introduction d'une formation de premier secours obligatoire dans le cadre du permis de conduire*
Signatures : 1194
Doublons : 27

○ Pétition publique 3242 - *Interdiction de frais mensuels pour les banques*
Signatures : 492
Doublons : 27

○ Pétition publique 3244 - *Nationales Gesetz zum Erlauben oder Verboten von Feuerwerk an Sylvester*
Signatures : 119
Doublons : 3

● **3 demandes de reclassement en pétitions ordinaires**

La Commission fait droit aux demandes de reclassement en pétitions ordinaires suivantes :

- Pétition publique 3054 - *Changer la loi sur le harcèlement moral en prenant la loi française comme modèle.* (93 signatures)
- Pétition publique 3123 - *Introduire une loi sur les États promoteurs du terrorisme et les États qui utilisent des moyens terroristes, et désigner la Russie comme un tel État.* (28 signatures)
- Pétition publique 3135 - *Améliorer les conditions de retour au travail des femmes après le congé maternité/congé parental.* (879 signatures)

● **22 clôtures où les pétitionnaires n'ont pas réservé de suite à la demande de reformulation émise par la Commission**

La Commission procède à la clôture des pétitions suivantes :

- Demande de pétition publique 3148 - *EXAMENSFÄCHER ÄNNEREN*
- Demande de pétition publique 3165 - *Élargir les Critères d'Éligibilité pour la Nationalité Luxembourgeoise ,Reconnaissance des Compétences Linguistiques dans les deux Langues Officielles du Pays*
- Demande de pétition publique 3166 - *Protéger les arbres dans les zones urbaines contre les abattages sans permis de la municipalité*
- Demande de pétition publique 3167 - *Mise en place d'un projet de loi pour l'obtention systématique de l'aide au réemploi pour les seniors de plus de 55 ans.*
- Demande de pétition publique 3177 - *Mehr Unterstützung vom Staat für jeden, um sich eine Wohnung leisten zu können. / Plus de soutien de l'État pour que chacun puisse s'offrir un logement.*
- Demande de pétition publique 3179 - *Faire plus pour les personnes handicapées*
- Demande de pétition publique 3183 - *Chômage ersetzt durch Arbeit.*
- Demande de pétition publique 3187 - *Absence de loi au Luxembourg*
- Demande de pétition publique 3191 - *Contrôle frontières, améliorer la sécurité routière*

- Demande de pétition publique [3194](#) - *RENDRE LES PRIMES ET BONUS NON IMPOSABLE*
- Demande de pétition publique [3206](#) - *Réduction des Coûts d'Homologation des Pièces de Tuning sur la Carte Grise*
- Demande de pétition publique [3212](#) - *Ouvrir ou créer une liste publique pour les délinquant sexuelles*
- Demande de pétition publique [3217](#) - *Ban Fireworks in Luxembourg*
- Demande de pétition publique [3219](#) - *Ab 16 fräi an der Natur zelten kennen awer ouni der Natur ze schueden an keen drek hannerlossen .*
- Demande de pétition publique [3222](#) - *Bonjuer, 1iere's Schüler dei en noexamen hun, müssen den am September machen. Nodeel as, dass wann en sech op enger Uni ageschriwwen huet, net mei kann untrieden, well se hieren Diplom müssen erareechen. Dofir probéieren ech, dass noexamen direkt nom Resultat kënnen gemach gin, an d\|Schüler un der offizieller Diplomiwwereechung deel huelen, an och evt. en wann en sech op enger Uni ageschriwwen sin*
- Demande de pétition publique [3223](#) - *Kebab muss rem 5EUR kaschten well deen preis ass net mei ze bezuelen.*
- Demande de pétition publique [3235](#) - *Enlever la liste des chiens susceptible d'être dangereux.*
- Demande de pétition publique [3236](#) - *Bommenléer*
- Demande de pétition publique [3240](#) - *ADEM: Clause discriminante à l'égard des travailleurs temporaires*
- Demande de pétition publique [3250](#) - *Schluss mat deier Dokterrechnungen müssen firstrecken*
- Demande de pétition publique [3255](#) - *Déduire les frais de scolarité des impôts afin de favoriser la formation de qualité dans des établissements reconnus.*
- Demande de pétition publique [3258](#) - *Protégé les conducteurs des bus suites à beaucoup des mauvais incidents et améliorer leur vie professionnelle de mieux en mieux pour qu'ils puissent exercer leurs métiers dans les meilleurs conditions*
- **12 clôtures où les pétitionnaires ne se sont pas prononcés en faveur d'un reclassement en pétition ordinaire**

La Commission procède à la clôture des pétitions suivantes :

- Pétition publique [3052](#) - *Changer la couleur du passeport | Change passport color | Pass Faarf änneren*
- Pétition publique [3057](#) - *Baisser le prix des loyers*
- Pétition publique [3058](#) - *Praisdeckelung fir Stroum an Gas oprecht erhalen*

- Pétition publique 3060 - *Créer un registre national des comptes et contrats financiers permettant à chacun de connaître les comptes à son nom (y compris en tant que bénéficiaire, mandataire, ...)*
- Pétition publique 3064 - *Améliorer un paragraphe du statut de fonctionnaire d'État donnant plus de chance aux personnes atteinte de maladie.*
- Pétition publique 3071 - *Logement abordable pour TOUS*
- Pétition publique 3080 - *Petition zur Rationierung von Medikamenten*
- Pétition publique 3082 - *Glasfaser am ganzen land*
- Pétition publique 3088 - *Système de clémences juste et proportionné en cas d'infractions liées aux excès de vitesse mineures constatées par les radars fixes*
- Pétition publique 3092 - *"Pétition pour la Réforme des Allocations Familiales des Travailleurs Frontaliers au Profit du Financement de Logements Abordables et de l'Amélioration de l'Aide aux Résidents en Attente au Luxembourg : Une Mesure Cruciale pour l'Équité Sociale et la Lutte contre la Crise du Logement"*
- Pétition publique 3096 - *Inscrire le droit à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception dans la constitution*
- Pétition publique 3100 - *instaurer un site public qui diffuse tous les avis mortuaires du Luxembourg , sans aller chercher dans les différents journaux . exemple le républicain lorrain*
- **15 clôtures où les pétitionnaires n'ont pas réagi à la prise de position gouvernementale**

La Commission procède à la clôture des pétitions suivantes :

- Pétition 2806 - *Vote aux élections législatives, communales et au referendum moyennant un dispositif d'authentification électronique reconnu par l'Etat.*
- Pétition 2814 - *Ne plus exiger le suivi de leçons théoriques pour les détenteurs d'un permis AM souhaitant obtenir le permis A*
- Pétition 2815 - *Réduction de la Puissance des Voitures jeunes Conducteur a 110 KW respectif 150 CV pendant 2 ans*
- Pétition 2867 - *Une bourse de mobilité équitable pour tous les étudiants résidents et frontaliers dans le cadre de l'AideFi (Aide financière de l'État pour études supérieures)*
- Pétition 2886 - *Halte à la pollution sonore dans les transports en commun*
- Pétition 2891 - *Nettoloun dierf net ënnert 52% vum Bruttoloun sinn*
- Pétition 2946 - *Réévaluation des mesures de protection actuelles envers les victimes de violences*
- Pétition 2951 - *Pétitioun fir 24/24h gratis öffentlechen Transport an gratis Grenziwwergang an Frankreich, Daitschland esou wéi d'Belge*

- Pétition 2982 - *Accord de double imposition entre le Luxembourg et l'Allemagne concernant une succession*
- Pétition 3008 - *Délai des voies de recours suite au décompte d'impôts*
- Pétition 3022 - *Classe d'impôt pour veufs*
- Pétition 3042 - *Pétition ordinaire concernant l'introduction d'un dispositif assouplissant certains critères linguistiques pour les agents de la Police Grand-Ducale*
- Pétition 3075 - *Etude: De Pensioussystem ofsecheren, mat enger Indextranche déi net ausbezuelt get.*
- Pétition 3089 - *Pétition ordinaire proposant la remédiation des disparités dans le traitement fiscal et contributions à la Sécurité Sociale des couples mariés et partenariats civils*
- Pétition 3097 - *Dréngend Petitioun: "Unterstützung der Initiative Tschechiens zur Beschaffung von 800000 Schuss Artilleriegranaten für die Ukraine auf dem Weltmarkt"*

- **8 prises de position du Gouvernement**

La Commission des Pétitions prend acte des prises de position gouvernementale suivantes et ordonne leur transmission aux pétitionnaires respectifs :

- Pétition 2865 - *Autonomiser les jeunes esprits: introduire des méthodes d'apprentissage efficaces dans l'enseignement primaire! / Junge Köpfe stärken: Einführung effektiver Lernmethoden in der Grundschulbildung!*

Prise de position du 16 juillet 2024 de la part de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

- Pétition 2916 - *Petition gegen erzwungenes Umgangsrecht mit Großeltern / Kinder sollten das Recht haben, sich vor potenziell schädlichen Situationen zu schützen und ihre Meinung in dieser Angelegenheit gehört zu haben.*

Prise de position du 6 août 2024 de la part de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

- Pétition 3072 - *Couverture de l'orthodontie*

Prise de position du 3 juillet 2024 de la part de Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale

- Pétition 3102 - *Inscription scolaire - mise à jour de la date d'entrée*

Prise de position du 26 juillet 2024 de la part de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

- Pétition 3114 - *Modifier l'article 454 du Code pénal luxembourgeois en y ajoutant la discrimination fondée sur le statut social*

Prise de position du 12 juillet 2024 de la part de Madame la Ministre de la Justice

- Pétition 3211 - *PETITION TO THE HONORABLE LUXEMBOURG PARLIAMENT*

Prise de position commune du 9 août 2024 de la part de Madame la Ministre de la Justice et Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur

- Pétition 3215 - *Cure*

Prise de position du 19 août 2024 de la part de Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale

- Pétition 3237 - *Logement abordable pour TOUS*

Prise de position du 28 août 2024 de la part de Monsieur le Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire

- **3 réactions de pétitionnaires**

La Commission des Pétitions prend acte des réactions de pétitionnaires suivantes et prépare les réponses à envoyer :

- Pétition 3116 - *Pétition pour Limiter la Durée de l' "Ordre de Justification" dans les Dossiers des Fonctionnaires ou Employés*

Réaction de la pétitionnaire du 11 juillet 2024 à la prise de position de Monsieur le Ministre de la Fonction publique

- Pétition publique 3140 - *Pour une souveraineté citoyenne authentique, réelle et inaliénable : inscription du droit à la désobéissance civile dans la Constitution luxembourgeoise*

Réaction du pétitionnaire du 29 août 2024 à l'avis négatif

- Pétition publique 3281 - *Développer davantage encore les thématiques LGBTQ+ et du Vivre Ensemble dans l'éducation des mineurs.*

Questionnement sur la recevabilité de la pétition publique 3281 par l'auteur de la demande de pétition publique 3140

Demande de retrait de la pétition publique 3281 par l'auteur de la pétition publique 3198

Questionnement sur le traitement des pétitions publiques 3198 et 3281 par un citoyen

Échange de vues

Madame la Présidente Francine Closener signale qu'un citoyen a adressé une lettre mettant en question le traitement des pétitions publiques 3198 et 3281 aux présidents des fractions politiques représentées à la Chambre. En l'état, elle se demande s'il revient à elle, en tant que Présidente de la Commission des Pétitions ou au Président de la Chambre des Députés de lui répondre. Monsieur le Député David Wagner ne voit pas d'inconvénient à ce que le Président réponde à la lettre. En revanche, Monsieur le Député Marc Goergen estime qu'il n'est guère approprié que le Président réponde au nom de la Chambre des Députés à une lettre adressée aux fractions politiques. Madame la Députée Nancy Arendt ép. Kemp partage cet avis. Madame la Présidente Francine Closener précise qu'au-delà de la lettre qui sera envoyée par elle ou par le Président, chaque fraction est encore libre de répondre individuellement. Monsieur le Député David Wagner reconsidère sa position et estime qu'en vertu du principe du parallélisme des formes, il serait approprié que Madame Francine Closener réponde à la lettre. L'orateur marque encore son accord avec le contenu de la lettre proposée. Monsieur le Député Meris Sehovic se dit également d'accord avec le contenu de la réponse, mais estime qu'il revient au Président de répondre, étant donné que ce dernier est également Président de la Conférence des Présidents qui, *in fine*, prend les décisions quant à la recevabilité des pétitions.

Les membres de la Commission décident de demander l'avis du Président de la Chambre des Députés, Monsieur Claude Wiseler.

3. Validation de signatures des pétitions publiques 3176 - Interdire l'utilisation des smartphones dans l'enceinte de l'école et 3254 - Flexibilité Pour Toutes Les Femmes Atteintes D'Endométriose Dans Le Cadre De Leur Travail

Pétition publique 3176 - Interdire l'utilisation des smartphones dans l'enceinte de l'école

NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES ÉLECTRONIQUES :	4.785
(APRÈS la suppression de 120 doublons)	
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES SUR PAPIER :	6
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES :	4.791
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES CONTRÔLÉES (100%) :	4.791
NOMRE TOTAL DE SIGNATURES ÉLECTRONIQUES NON VALIDES :	16 = 0,33 %
NOMRE TOTAL DE SIGNATURES SUR PAPIER NON VALIDES :	0

NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES : 4.775

La Commission des Pétitions valide les signatures récoltées par la pétition publique 3176 et constate que celle-ci a dépassé le seuil des signatures nécessaires à l'organisation d'un débat public. La Commission décide d'inviter le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse au débat.

Pétition publique 3254 - Flexibilité Pour Toutes Les Femmes Atteintes D'Endométriose Dans Le Cadre De Leur Travail

NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES ÉLECTRONIQUES :	4.445
(APRÈS la suppression de 138 doublons)	
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES SUR PAPIER :	404
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES :	4.849
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES CONTRÔLÉES (100%) :	4.849
NOMRE TOTAL DE SIGNATURES ÉLECTRONIQUES NON VALIDES :	2
NOMRE TOTAL DE SIGNATURES SUR PAPIER NON VALIDES :	10
NOMRE TOTAL DE SIGNATURES NON VALIDES :	12 = 0,27%

NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES : 4.837

La Commission des Pétitions valide les signatures récoltées par la pétition publique 3254 et constate que celle-ci a dépassé le seuil des signatures nécessaires à l'organisation d'un débat public. La Commission décide d'inviter la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale ainsi que le Ministre du Travail au débat.

Échange de vues

Madame la Présidente Francine Closener propose d'inviter le Ministre du Travail au débat public sur la pétition 3254. Madame la Députée Nancy Arendt ép. Kemp estime opportun d'inviter également la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale. Madame la Présidente Francine Closener rappelle que le fait d'inviter plusieurs ministres au débat risque de retarder son organisation. Madame la Députée Nancy Arendt ép. Kemp ne contredit pas cette éventualité, mais compte tenu du fait qu'il s'agit d'un sujet qui revient assez fréquemment et que l'endométriose constitue une maladie, il serait utile que la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale puisse prendre position lors du débat.

4. Analyse de demandes de pétition ordinaire et publique

- **5 DEMANDES DE PÉTITION ORDINAIRE (NOUVELLES ET REFORMULÉES)**

La Commission a traité l'ensemble des cinq demandes de pétition ordinaire, nouvelles et reformulées, figurant à l'ordre du jour.

La Commission des Pétitions décide d'adresser des demandes de prise de position au sujet des pétitions ordinaires suivantes :

Numéro de la pétition ordinaire	Ministre(s)/Bourgmestre(s) au(x)quel(s) la Commission décide d'adresser une demande de prise de position
3253	Ville de Luxembourg
3287	Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale
3330	Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse Ministre du Travail

Il est décidé d'adresser une demande de reformulation à l'auteur de la demande de pétition ordinaire 3331.

La Commission décide de ne pas réserver de suite à la demande de pétition ordinaire 3289 puisqu'elle a trait à une situation purement individuelle. En effet, conformément à l'article 165, paragraphe 3, du Règlement de la Chambre des Députés, « la Chambre ne s'occupe d'aucune pétition ordinaire ayant pour objet des intérêts individuels. ».

- **13 DEMANDES DE PÉTITION PUBLIQUE REFORMULÉES**

La Commission a traité les treize demandes de pétition publique reformulées figurant à l'ordre du jour.

AVIS POSITIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité des huit demandes de pétition publique reformulées suivantes :

- *Demande de pétition publique **3232** - Enseignement de Blockchains & Cryptomonnaies au Lycée*

Dépôt: le 02.07.2024 à 21:47

Pétitionnaire: Monsieur Anthony Joseph Lourenço

- *Demande de pétition publique **3233** - Pétition pour encourager/favoriser le recyclage des capsules de café*

Dépôt: le 03.07.2024 à 00:29

Pétitionnaire: Madame Maryem Belbouhali

- *Demande de pétition publique **3234** - Transport gratuit en ambulances (position allongée/demi assise ou assise) pour les patients atteints des maladies rares/chronique. / p.ex sclérose en plaque/hématologie/oncologie, soins palliatif.....)*

Dépôt: le 03.07.2024 à 15:08

Pétitionnaire: Monsieur Jeff Scheer

- *Demande de pétition publique **3239** - Électromobilité pour TOUS: subventions versées lors de l'achat*

Dépôt: le 04.07.2024 à 11:46

Pétitionnaire: Monsieur Joao Paulo Ferreira

- *Demande de pétition publique **3251** - Encourager la philanthropie au Luxembourg: crédit d'impôt pour les dons à des organismes reconnues d'utilité publique et les ONG.*

Dépôt: le 10.07.2024 à 11:19

Pétitionnaire: Monsieur Nicolas Zharov

- *Demande de pétition publique **3252** - Après les quatre premières années, réduire la fréquence du contrôle technique à tous les deux ans*

Dépôt: le 10.07.2024 à 14:15

Pétitionnaire: Monsieur Dimitri Druciak

- *Demande de pétition publique **3256** - Finir l'école un Vendredi et commencer l'école un Lundi.*

Dépôt: le 11.07.2024 à 17:21

Pétitionnaire: Madame Vanessa Andrea Gonçalves Fernandes

- *Demande de pétition publique **3275** - Légiférer pour interdire les thérapies de conversion et la torture pour les mineurs appartenant à des minorités sexuelles*

Dépôt: le 22.07.2024 à 19:55

Pétitionnaire: Madame Yiling Liu

RETRAITS

La Commission prend acte des demandes de retrait formulées par les auteurs des pétitions suivantes :

- *Demande de pétition publique **3243** - Statut célibataire dans la classe d'impôt après le décès de son conjoint*

Dépôt: le 06.07.2024 à 23:34

Pétitionnaire: Madame Léonie Kuhn

- *Demande de pétition publique **3258** - Protégé les conducteurs des bus suites à beaucoup des mauvais incidents et améliorer leur vie professionnelle de mieux en mieux pour qu'ils puissent exercer leurs métiers dans les meilleurs conditions*

Dépôt: le 13.07.2024 à 08:20

Pétitionnaire: Monsieur Riadh Souissi

À REFORMULER

La Commission des Pétitions a émis une demande de reformulation à l'égard de la demande de pétition reformulée suivante :

- *Demande de pétition publique **3231** - Lëtzebuerg soll Israel sanktionéiere fir seng Politik a Palästina. / Le Luxembourg doit sanctionner Israël pour sa politique en Palestine. / Luxembourg must sanction Israel for its policies in Palestine.*

Dépôt: le 02.07.2024 à 15:48

Pétitionnaire: Madame Dalia Khader

Motivation :

La deuxième phrase du but de la pétition est à supprimer dans chaque langue. En effet, Israël ne dispose d'aucune « immunité totale » et subit effectivement des « conséquences » de la part d'autres États de la communauté internationale qui refusent par exemple de lui livrer des armes.

Échange de vues

Lors de l'analyse de la *demande de pétition publique reformulée 3231 - Lëtzebuerg soll Israel sanktionéiere fir seng Politik a Palästina. / Le Luxembourg doit sanctionner Israël pour sa politique en Palestine. / Luxembourg must sanction Israel for its policies in Palestine*, Madame la Députée Corinne Cahen renvoie au courriel envoyé à la Commission par la pétitionnaire qu'elle considère irrespectueux. En outre, il n'est pas judicieux d'importer des conflits étrangers de sorte que, selon l'oratrice, la demande de pétition est à refuser. Madame la Députée Nancy Arendt ép. Kemp n'est pas du même avis : la pétitionnaire a reformulé le texte de sa pétition et partant, celle-ci devrait être déclarée recevable. Messieurs les Députés David Wagner et Meris Sehovic se rallient à cette position. Madame la Présidente Francine Closener estime que, dans la mesure où la pétitionnaire a suivi les consignes, il serait contradictoire de rejeter la pétition. Madame la Députée Corinne Cahen signale que dans le courriel, la pétitionnaire fait savoir qu'elle a uniquement reformulé sa pétition afin que celle-ci puisse être admise. Il s'agit d'une déloyauté intellectuelle, estime la Députée. Monsieur le Député André Bauler marque son accord avec cette analyse. Après une lecture minutieuse du texte original et du texte reformulé, Monsieur le Député Marc Goergen attire l'attention sur le fait que la pétitionnaire est allée au-delà de ce qui lui avait été demandé : certes, la référence à des crimes de guerre a été supprimée, mais la pétition se réfère désormais à une immunité totale d'Israël. Dans les versions anglaise et luxembourgeoise, il est fait état d'une absence de conséquences pour Israël. Le Député tient, en outre, à exprimer son désaccord face à la possibilité de rédiger une pétition en anglais. Mesdames la Présidente Francine Closener et la Députée Nancy Arendt ép. Kemp font savoir qu'il a toujours été possible d'ajouter une traduction en anglais pour autant que la pétition soit également rédigée dans l'une des trois langues administratives au moins. Monsieur le Député David Wagner relève que le propos selon lequel Israël bénéficie d'une immunité totale est une opinion politique et non pas un fait avéré. Madame la Députée Corinne Cahen demande le report de l'analyse de la demande de pétition. Madame la Députée Nancy Arendt ép. Kemp s'y oppose et indique qu'il arrive parfois que des pétitionnaires reformulent leur texte au-delà de ce qui leur a été demandé. Monsieur le Député Marc Goergen rappelle que ce n'est que dans la version française qu'il est fait état d'une immunité ; dans les versions luxembourgeoise et anglaise, la pétitionnaire parle d'une absence de conséquences. Madame la Députée Mandy Minella est d'avis que les pétitionnaires n'ont pas à reformuler au-delà des consignes, mais que cela ne justifie pas un refus de la pétition car la pétitionnaire pourrait simplement soumettre une nouvelle pétition. Madame la Députée Corinne Cahen estime que dans une telle situation, il faut dès lors effectivement déposer une nouvelle pétition. Monsieur le Député André Bauler ajoute que par reformulation de la pétition, on entend normalement l'apport d'une précision ou de corrections, mais pas de changement fondamental, comme en l'espèce. Monsieur le Député David Wagner propose de demander à la pétitionnaire de supprimer la phrase en question dans les trois langues. Madame la Présidente Francine Closener marque son accord avec cette proposition, surtout que la phrase présente une opinion comme un fait. Madame la Députée Nancy Arendt ép. Kemp se rallie à cette idée et précise qu'il n'est pas inédit de devoir formuler une seconde demande de reformulation. Monsieur le Député Meris Sehovic n'est pas d'avis qu'il soit nécessaire de déposer une toute nouvelle demande de pétition et pense qu'il suffit de demander que celle-ci soit reformulée une seconde fois. En toute hypothèse, il faut éviter de rallonger inutilement le temps de traitement de la demande de pétition.

Il est décidé d'adresser une nouvelle demande de reformulation à la pétitionnaire.

AVIS NÉGATIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis négatif quant à la recevabilité des deux demandes de pétition publique reformulées suivantes :

- *Demande de pétition publique **3229** - Les épandages chimiques
Epandages chimiques appelés couramment « Chemtrails »
La technologie d'occultation du soleil (MRS) consiste à injecter par exemple du dioxyde de soufre dans la stratosphère à l'aide des avions. La brume de particules réfléchit les rayons de soleil vers le haut. Il y a plusieurs brevets pour ces épandages. Les trainées de condensations des avions disparaissent forcément après un certain temps. (physique-chimie). Le bio-carburant augmente la longueur de ces trainées, mais elles disparaissent également.*
Dépôt: le 30.06.2024 à 07:45
Pétitionnaire: Monsieur François Beck

Motivation :

La présente demande de pétition publique est basée sur de fausses informations. En effet, il n'existe pas de chemtrails.

- *Demande de pétition publique **3272** - CNAP : mettre en place I.A. pour répondre aux besoins des clients , ce n'est pas soutenable ce qui se passe à la réception .*
Dépôt: le 22.07.2024 à 16:18
Pétitionnaire: Monsieur Daniel Theis

Motivation :

Les consignes exprimées par la Commission des Pétitions dans sa demande de reformulation n'ont pas été suivies.

• **44 NOUVELLES DEMANDES DE PÉTITION PUBLIQUE**

Au regard du nombre élevé de demandes de pétition publique, la Commission des Pétitions n'a pu en traiter qu'une partie (16). Les demandes de pétition publique restantes figurent à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission (28).

AVIS POSITIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité des trois nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **3292** - Abschaffung des Notensystems in Gymnasien*
Dépôt: le 26.07.2024 à 14:57
Pétitionnaire: Monsieur Andrea D'Amore
- *Demande de pétition publique **3296** - Pétition pour permettre l'utilisation des images de Dashcam comme preuve en cas d'accident*
Dépôt: le 28.07.2024 à 11:07
Pétitionnaire: Monsieur Lucas Pereira da Costa

- *Demande de pétition publique **3297** - Immatriculation de voitures d'occasion de l'UE au Luxembourg pour les particuliers (vignette 705)*

Dépôt: le 29.07.2024 à 11:56

Pétitionnaire: Monsieur Oliver Thorsten Bier

À REFORMULER

La Commission des Pétitions a émis une demande de reformulation à l'égard des six demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **3284** - Remboursement de l'acupuncture: donner la possibilité aux patients d'accéder à ce type de traitement*

Dépôt: le 24.07.2024 à 18:36

Pétitionnaire: Madame Marie-France Eiffes

Motivation :

La Commission des Pétitions relève qu'il n'existe pas au sein de la communauté scientifique de consensus sur l'efficacité de l'acupuncture. Partant, la première phrase de la motivation de l'intérêt est à reformuler. Il est proposé à la pétitionnaire, sans aucune obligation d'acceptation de sa part, de reformuler ladite phrase de la façon suivante : « L'acupuncture est une méthode pour traiter cette variété de problème. ».

- *Demande de pétition publique **3286** - Combattre le vide juridique autour des nuisances sonores des chantiers au Luxembourg ayant un impact sur la jouissance d'un logement et la santé des résidents*

Dépôt: le 25.07.2024 à 09:30

Pétitionnaire: Madame Natascha Grall

Motivation :

La pétition publique doit porter sur une thématique d'intérêt général. En conséquence, l'utilisation de la forme personnelle ou la référence à l'expérience personnelle n'est pas permise. La motivation de la pétition est donc à reformuler de façon à éliminer les pronoms personnels ('je', 'nous', etc.) et la référence à l'expérience personnelle.

- *Demande de pétition publique **3291** - Pour la Reconnaissance du Métier d'Agent de Sécurité et de son Salaire comme Travail Qualifié par l'État Luxembourgeois*

Dépôt: le 26.07.2024 à 14:34

Pétitionnaire: Madame Ana Ferreira

Motivation :

- La pétition publique doit porter sur une thématique d'intérêt général. En conséquence, l'utilisation de la forme personnelle ou la référence à l'expérience personnelle n'est pas permise. Le but de la pétition est donc à reformuler de façon à éliminer les pronoms personnels ('je', 'nous', etc.).

- La notion de « travail qualifié » n'existe pas en droit du travail luxembourgeois. Seule existe la notion de salaire minimum qualifié. Il est donc demandé à la pétitionnaire de préciser, directement dans la pétition, ce qu'elle souhaite. Par exemple, l'exigence d'une formation qualifiante au métier d'agent de sécurité qui impliquerait donc une rémunération au moins égale au salaire minimum qualifié.

- *Demande de pétition publique **3293** - Unpassungen vun den Loyerspreisser, Anpassung der Mietkosten, Adaptation de prix de loyer*

Dépôt: le 26.07.2024 à 17:04
Pétitionnaire: Monsieur Luca Donner

Motivation :

- Il est important d'employer la terminologie correcte et d'éviter les fautes dans une pétition afin de faciliter sa compréhension. Le pétitionnaire est prié de revoir le texte de la pétition sur ce point.
- L'État ne peut pas, en tant que tel, dicter les prix des loyers en raison des libertés fondamentales sauvegardées dans la pétition. Il est plus adéquat de parler d'un « frein des loyers » ou d'une « *Mietbremse* ».

- *Demande de pétition publique **3298** - Droits de l'enfant et de tout citoyen*

Dépôt: le 30.07.2024 à 11:08
Pétitionnaire: Monsieur Joao Paulo Ferreira

Motivation :

- L'intitulé doit rendre succinctement compte de l'objectif poursuivi par la pétition. En l'occurrence, l'intitulé actuel est trop vague et doit être reformulé.
- La référence dans une pétition publique à une autre pétition n'est pas autorisée. Partant, il est demandé au pétitionnaire de bien vouloir supprimer la première partie de la première phrase de la motivation de l'intérêt général.
- Enfin, plusieurs dispositions visant à protéger les droits des enfants existent d'ores et déjà dans la Constitution (cf. article 15, paragraphe 5 ; article 33, paragraphe 3 ; etc.). De plus, le Luxembourg a ratifié de nombreuses conventions internationales visant à protéger les droits individuels, dont notamment la Convention internationale des droits de l'Enfant (CIDE). Pour ces raisons, il est impératif que le pétitionnaire précise davantage quels droits supplémentaires il souhaite entériner.

- *Demande de pétition publique **3299** - Den Personalschlëssel vun den Crèchen soll vun 6 Kanner (Puppelcher bis 2 Joer) op 1 Erzéier erof gesaat gin.*

Dépôt: le 30.07.2024 à 14:58
Pétitionnaire: Madame Tessy Tiffany Cardoso Stea

Motivation :

Den Titel vun enger Petitioun soll d'Zil vun dëser kuerz a knapp duerstellen. An dësem Fall, ass den Titel awer zweedeiteg: et kann een nämlech entweder verstoen datt een Erzéier maximal op 6 Kanner oppasse soll oder dass dat aktuell de Fall ass, an d'Petitioun dofir een Erzéier pro Kand freet. Fir dat ze vermeide kéint een den Titel zum Beispill esou formuléieren: „An de Crèchen soll de Personalschlëssel bei Puppelcher ënner 2 Joer op 6 Kanner pro Erzéier rofgesat ginn“.

Échange de vues

Monsieur le Député Meris Sehovic note que la *demande de pétition publique **3298** - Droits de l'enfant et de tout citoyen* fait référence à une autre pétition publique ce qui n'est pas autorisé. Madame la Présidente Francine Closener partage cette opinion et ajoute que l'intitulé est à expliciter puisqu'en l'état actuel, il ne renvoie à aucune revendication concrète. Monsieur le Député André Bauler estime que la pétition doit préciser quels droits des enfants et des citoyens doivent être créés et protégés. Il existe, en effet, déjà de nombreux droits individuels protégés dans la Convention et diverses conventions internationales, de sorte que sans cette précision, il n'est pas possible de déterminer la recevabilité de la demande de pétition.

AVIS NÉGATIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis négatif quant à la recevabilité des sept nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **3285** - Exclure les thématiques hétérosexuelles de l'éducation des mineurs*

Dépôt: le 24.07.2024 à 21:14

Pétitionnaire: Monsieur Patrick François Paul Weber

Motivation :

La présente demande de pétition publique est jugée similaire, quant à son fond, à la pétition publique **3281** – *Développer davantage encore les thématiques LGBTQ+ et du Vivre Ensemble dans l'éducation des mineurs.*, déposée le 24 juillet 2024.

Partant, la présente demande de pétition publique est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, alinéa 2, du Règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

- *Demande de pétition publique **3288** - Flexibilité Pour Toutes Les Femmes Atteintes D'Endométriose Dans Le Cadre De Leur Travail (n°3254) / sur www.petitionen.lu, il y a une pétition qui pourrait vous intéresser : n°3254 - Flexibilité Pour Toutes Les Femmes Atteintes D'Endométriose Dans Le Cadre De Leur Travail / <https://www.petitions.lu/voir-les-signatures/3254-4309?cHash=c6b0227ff23c0e57fb1db3a639072e3c>*

Dépôt: le 25.07.2024 à 12:15

Pétitionnaire: Monsieur Atilio Semedo Monteiro

Motivation :

La pétition publique **3254** – *Flexibilité Pour Toutes Les Femmes Atteintes D'Endométriose Dans Le Cadre De Leur Travail* ayant récolté 4.837 signatures valides, elle donnera bientôt lieu à un débat public.

Partant, la présente demande de pétition publique est irrecevable.

- *Demande de pétition publique **3290** - Petitioun fier d'Garantie vum Baibehaalen vun LGBTQ+ Thematiken an den Schoulen*

Dépôt: le 26.07.2024 à 13:50

Pétitionnaire: Monsieur Charles Trufelli

Motivation :

Et huet sech erausgestallt, datt de Sujet vun der Ufro fir eng ëffentlech Petitioun änlech wéi deen vun der ëffentlecher Petitioun **3281** - *Développer davantage encore les thématiques LGBTQ+ et du Vivre Ensemble dans l'éducation des mineurs.* ass, déi den 24.07.2024 deposéiert gouf.

Deementspriedend ass d'Ufro fir eng ëffentlech Petitioun 3290 net recevabel wéinst dem Artikel 166, Paragraf 3, Alinea 2, vum Règlement vun der Chamber dee virgesäit, datt eng Petitioun déi um Site vun der Chamber deposéiert gouf, am Laf vum Joer no hirer Aféierung net erëm virgestallt ka ginn.

- *Demande de pétition publique **3294** - Intégration renforcée des thèmes LGBTQIA+ dans l'offre éducative luxembourgeoise*

Dépôt: le 26.07.2024 à 21:02

Pétitionnaire: Monsieur Luc Spada

Motivation :

La présente demande de pétition publique est jugée similaire, quant à son fond, à la pétition publique **3281** – *Développer davantage encore les thématiques LGBTQ+ et du Vivre Ensemble dans l'éducation des mineurs.*, déposée le 24 juillet 2024.

Partant, la présente demande de pétition publique est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, alinéa 2, du Règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

- *Demande de pétition publique **3295** - Staatlech Partnervermëttlung fir méi Steuerklass 2*

Dépôt: le 27.07.2024 à 18:38

Pétitionnaire: Monsieur Jeff Cigrand

Motivation :

Dës Petitiounsufro ass offensichtlech onseriö gemengt a stellt kee generelle Interessi duer. Si ass dofir irrecevabel.

- *Demande de pétition publique **3300** - Petitioun fir d'Afféierung vun enger Kuelendioxid-Tax fir Grenzgänger am Lëtzebuerg*

Dépôt: le 31.07.2024 à 12:06

Pétitionnaire: Monsieur Léo Kourouma

Motivation :

D'Tax déi an dëser ëffentlecher Petitioun envisagéiert ass, ass diskriminatoresch well si just fir d'Grenzgänger gëlle soll a stéisst domat géint d'fundamental EU-Prinzip vun der *Freizügigkeit*.

D'Petitiounsufro ass dofir irrecevabel.

- *Demande de pétition publique **3301** - Selber entscheiden Arbeitskollegen zu entlassen*

Dépôt: le 31.07.2024 à 20:38

Pétitionnaire: Monsieur Claude Fischbach

Motivation :

Der vorliegende Antrag auf eine öffentliche Petition ist offensichtlich unseriös und entbehrt jeglichen öffentlichen Interesses.

Der Petitionsantrag ist damit unzulässig.

Échange de vues

Selon Madame la Présidente Francine Closener, la *demande de pétition publique **3285** - Exclure les thématiques hétérosexuelles de l'éducation des mineurs* se veut provocatrice. De plus, le thème sera vraisemblablement abordé lors des débats sur les pétitions publiques 3198 et 3281. Madame la Députée Mandy Minella donne à considérer que font partie des « thématiques hétérosexuelles » l'éducation sexuelle et reproductive. C'est une notion extrêmement large. Monsieur le Député David Wagner affirme qu'il s'agit très vraisemblablement d'une tentative de provocation, mais refuser cette pétition serait également une provocation de la part de la Commission des Pétitions. En effet, la présente demande de pétition reprend quasiment mot-pour-mot le texte de la pétition 3198. Madame la Députée Nancy Arendt ép. Kemp est d'avis que la Commission a commis une erreur en admettant la pétition publique 3198 alors qu'elle est discriminatoire. Selon elle, la présente demande de pétition publique l'est tout autant. Monsieur le Député Marc Goergen considère que la thématique abordée dans la présente demande de pétition publique est similaire à celle des

pétitions 3198 et 3281, de sorte qu'elle fera partie des discussions lors des débats publics. Madame la Députée Claire Delcourt partage cette vision des choses et estime que la présente demande de pétition doit être refusée. Monsieur le Député Paul Galles signale que le seul motif de refus à opposer à cette pétition est l'argumentaire développé par Monsieur le Député Marc Goergen. Monsieur le Député Meris Sehovic est du même avis : bien que la présente demande de pétition soit formellement admissible, le sujet est couvert par les deux pétitions précitées et fera partie des débats. En tout état de cause, il est capital de veiller à la formulation du refus, avertit Madame la Députée Nathalie Morgenthaler. Il est décidé que la Présidente prendra contact avec le pétitionnaire afin de lui expliquer personnellement la décision.

5. Divers

Sont abordés deux éléments divers lors de la réunion :

- Signature d'une pétition publique par un député

Madame la Présidente Francine Closener souhaite savoir quelle est la règle en matière de signature de pétitions publiques par un député. Madame la Députée Nancy Arendt ép. Kemp indique qu'il existe un *gentlemen's agreement* en la matière depuis l'époque où Monsieur Marco Schank était président de la Commission des Pétitions qui veut que les députés ne signent pas des pétitions. Monsieur le Député Marc Goergen fait savoir qu'une nuance existe en ce que le député est membre de la Commission des Pétitions ou ne l'est pas. Madame la Députée Nancy Arendt ép. Kemp confirme cette nuance : le *gentlemen's agreement* ne vaut que pour les membres de la Commission des Pétitions. Monsieur le Député Meris Sehovic dit ne pas avoir de préférence à cet égard, mais considère qu'il faut formaliser la règle applicable par écrit. Il propose de remettre le sujet à la prochaine réunion afin que les membres puissent en discuter au sein de leur fraction politique. Madame la Députée Corinne Cahen estime également que la règle, quelle qu'elle soit, doit figurer sur papier. En tout état de cause, les députés disposent d'autres tribunes pour faire entendre leur voix. Monsieur le Député David Wagner partage cet avis. Monsieur le Député Marc Goergen souligne qu'il faut non seulement discuter de la possibilité de signer une pétition en tant que député, mais qu'il faut envisager des sanctions en cas d'interdiction.

La discussion est reportée à une réunion ultérieure.

- Débats publics sur les pétitions publiques 3198 et 3281

Bien que la pétition publique 3281 soit encore ouverte à signature, il est clair que les deux pétitions publiques 3198 et 3281 ont dépassé les 4 500 signatures de sorte qu'il importe d'ores et déjà de réfléchir à l'organisation des débats, estime Madame la Présidente Francine Closener. Elle demande aux membres s'ils préfèrent que les deux débats soient organisés en même temps ou à des dates distinctes. Madame la Députée Corinne Cahen souhaite clarifier si par ces mots, la Présidente se réfère à l'organisation des deux débats publics l'un après l'autre au cours d'une même demi-journée ou bien à une « fusion » des deux débats. Madame la Présidente Francine Closener clarifie qu'elle visait bien l'organisation des deux débats l'un après l'autre, ce qui éviterait aux ministres trop de déplacements, mais que la fusion est également une option à considérer. Madame la Députée Nancy Arendt ép. Kemp propose de procéder de la même façon que pour les pétitions publiques 1069 et 1080 qui visaient tour à tour, l'interdiction et le maintien du droit de fumer aux terrasses des restaurants. Les débats ont été organisés l'un suivi de l'autre au cours d'une même demi-journée, mais les conclusions n'ont été prises qu'à la fin du second débat. Madame la Députée Mandy Minella estime qu'il serait plus judicieux de fusionner les deux débats puisqu'autrement, les pétitionnaires passant en seconde position auront un avantage car ils auront pu suivre le premier débat. Monsieur le Député Dan Hardy, en revanche, s'oppose formellement à ce que les débats soient fusionnés

et indique que les deux pétitions doivent être traitées séparément. Monsieur le Député David Wagner est d'avis que la meilleure option est d'organiser les deux débats le même jour, l'un après l'autre.

Luxembourg, le 11 septembre 2024

Procès-verbal approuvé et certifié exact